

Numéro - période



LE RISQUE CHIMIQUE

Le risque chimique est un risque à ne pas négliger dans une entreprise artisanale car il est omniprésent. Il peut en cas d'accident avoir un impact à court ou long terme sur la santé des employés et sur l'environnement.



Sommaire

- Les produits chimiques
- es fiches de données sécurité
- Les pictogrammes

- Les mesures de protection
- Le sotckage
- La chimibox

Les produits CMR

Les produits chimiques

Les produits chimiques peuvent être sous forme : de solution (liquide inflammable, acides), de solide (granulés, poudre) de gaz (gaz sous-pression, aérosol).

Les substances et les mélanges sont des produits chimiques.

Les fiches de données sécurité

La FDS est très importante car elle vous permet d'avoir des informations sur le produit en question. Il y est renseigné sa nature, sa dangerosité (codifié par la lettre H), les précautions d'utilisation (codifié par la lettre P), des mesures à prendre en cas d'accident ou d'incendie et plein d'autres informations utilisables afin de réduire les risques.

Les pictogrammes

Dans les fiches de données de sécurité et sur les contenants des substances, les produits chimiques dangereux sont identifiés par des pictogrammes.

Attention les produits chimiques identifiés par un pictogramme en forme de carré orange ne sont plus valables. Ils doivent être remplacés par des produits ayant les nouveaux pictogrammes.













4 Les produits CMR

Une attention particulière doit être portée sur les produits cancérigène-mutagène-reprotoxique reconnaissable à la présence du pictogramme SGH08 et les phrases de risque H340, H350, H360.

Il en existe trois catégories :

- Catégorie 1A : CMR avéré ;
- Catégorie 1B : CMR supposé ;
- Catégorie 2 : CMR suspecté.

A titre de prévention, il est conseillé de faire une substitution aux produits CMR par des produits non ou moins dangereux et ayant la même fonctionnalité.

5 Les mesures de protection

Plusieurs mesures organisationnelles existent afin de réduire les risques chimique sur les lieux de travail :

- Réduction du temps de travail aux postes exposés ;
- Procédure de suivi du produit chimique (quantité, conditionnement) ;
- Gestion des déchets ;
- Maintenance des installations ;
- Limitation des accès dans les locaux avec utilisation de produit chimique.

Des mesures techniques peuvent être mises en place en parallèle de l'organisation au travail

- -EPC : ventilation mécanique dans les zones travail, captage des polluants à la source \dots
- -EPI : masque à gaz, gant, lunette, tenue de protection.

La mise en place des EPI doit prendre en compte les contraintes imposées par les postes de travail, la durée du port, le poids de l'équipement, les risques mécaniques associés, les pertes sensorielles (dextérité, gêne visuelle).



La zone de stockage des produits chimiques doit être isolée, ventilée, l'accès limitée et le suivi régulier afin de connaitre guantités les possibles les et péremptions.

Attention certains produits peuvent réagir les uns avec les autres et ainsi accentuer la gravité des incendies, des explosions ou l'émission de gaz dangereux. Voici le tableau de compatibilité.





Produit compatible



Produit non compatible



Afin de vous aider, la CNAMS propose aux entreprises artisanales un programme d'autoévaluation sensibilisant sur les préventions, les affichages et les précautions d'usage dans la gestion du risque chimique. La ChimiBox est à recevoir tous les mois pendant 6 mois.

Si vous souhaitez de plus amples informations, n'hésitez pas à nous contacter





Scannez le qr code pour nous rejoindre sur :









